



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

21 février 2024

SOLIDARITÉS : LE DÉPARTEMENT LANCE LE PREMIER PRINTEMPS DES AIDANTS

Chef de file des Solidarités, le Département de la Drôme se mobilise pour les aidants avec un programme d'animations et quatre journées départementales entre mai et juin.

Stress, sentiment de solitude, dépression, troubles musculo-squelettiques... les aidants sont soumis à de fortes contraintes physiques et psychiques qui peuvent les conduire à l'épuisement et à parfois même à décéder avant la personne aidée. Alors que la Drôme compte plusieurs milliers d'aidants et que ce nombre ne cesse de croître en raison du vieillissement de la population, le Département se mobilise pour sensibiliser et accompagner ce maillon essentiel de la solidarité avec le premier Printemps des aidants.

Besoin de connaissance

Dans le cadre de son Schéma des Solidarités, le Département a établi un diagnostic des besoins des aidants des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce bilan a fait ressortir un fort besoin de connaissance des dispositifs existants. Fort de ce constat, le Département a élaboré un plan d'action autour du droit au répit, de la communication, de la formation ou du soutien psycho-social. Afin de favoriser la connaissance autour de ces dispositifs et de familiariser les Drômois avec ces problématiques, la Maison de l'Autonomie et ses partenaires locaux ont ainsi recensé toutes les manifestations autour de l'aide aux aidants sur le territoire entre le 1er mars et le 30 juin dans un livret. La collectivité va également organiser quatre journées joyeuses et festives :

- mercredi 29 mai à la salle des fêtes de Montmeyran
- vendredi 31 mai au Chalutier à La Baume d'Hostun
- samedi 8 juin quai Bérangier de la Biache à Crest
- vendredi 14 juin au parc municipal de Montélimar.

Ces événements comprendront un lieu ressource avec des informations sur les solutions et les droits des aidants, un espace de bien-être et de jeux, ainsi que des conférences sur la sensibilisation et la prévention des risques. Le programme complet du Printemps des aidants est à retrouver à l'adresse suivante : <https://www.ladrome.fr/actualites/printemps-des-aidants-2024/>

Le Département intervient dans ce domaine en finançant des accueils de jour dans le cadre de l'Allocation personnalisée à l'autonomie et la Prestation compensatoire du handicap, ainsi que des séjours de vacances aidants/aidés. Dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, un appel à projets spécifique a été lancé pour inciter les structures à développer des actions à destination des aidants de personnes âgées. Pour les personnes handicapées, le Département co-finance entre autres des temps de sensibilisation ainsi que des ateliers (cuisine, bien-être...), ainsi que des groupes de soutien individuels.

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « ***En tant que collectivité en charge des Solidarités, notre rôle est de mieux accompagner les aidants. Avec ce type d'événement notre objectif est de repérer, sensibiliser et mobiliser les aidants ou futurs aidants, leur permettre de s'identifier, de reconnaître leurs besoins, les risques auxquels ils font face*** ».